



## Informations générales

### *Dates*

---

22 au 25 avril 2010

### *Hébergement / Hôtel du Congrès*

---

Les participants au Congrès seront hébergés au:

**Hilton Rome Airport Hotel**

Via Arturo Ferrarin 2

Fiumicino

00054 Rome

Italie

Tel.: +39-06-65258

Fax: +39-06-65256525

**Transport:** Le Congrès et toutes les autres réunions se dérouleront au sein du complexe hôtelier. L'hôtel Hilton Rome Airport est directement relié à l'aéroport Rome Fiumicino par un passage couvert (5-10 minutes à pied).

### *Arrival / Departure*

---

Les participants au Congrès sont priés de prévoir leur arrivée et leur départ sur l'aéroport de Rome Fiumicino.

### *Déroulement horaire*

---

L'IHF mais aussi les Confédérations continentales tiendront des réunions préparatoires avant l'ouverture du Congrès, nous avons fixé le programme suivant pour cette manifestation.

Mercredi, 21 avril	Arrivée des membres du Conseil de l'IHF
Judi, 22 avril	Réunion du Comité Exécutif de l'IHF Réunion du Conseil de l'IHF
Vendredi, 23 avril - matin	Réunion des Confédérations continentales
Vendredi, 23 avril - après-midi	Congrès Extraordinaire de l'IHF
Samedi, 24 avril	Congrès Extraordinaire de l'IHF
Dimanche, 25 avril	Départ

## *Frais de participation*

---

Conformément aux Statuts, chaque fédération membre peut participer au Congrès avec trois délégués.

Les frais de participation par personne et par jour dépendent du choix de l'hébergement c.à.d. soit en chambre simple soit en chambre double. Les frais s'élèvent à :

- **290.- EUR** (hébergement en chambre simple par personne et par jour) ou
- **230.- EUR** (hébergement en chambre double par personne et par jour).

Cette somme comprend:

- hébergement
- petit-déjeuner
- déjeuner
- dîner
- 2 pauses café
- 1 boisson non alcoolisée par repas et par personne
- frais de participation au Congrès, y compris la traduction simultanée
- classeur avec tous les documents de Congrès de l'IHF
- programme touristique (selon le temps disponible)

Nous vous informons que la **Fédération Internationale de Handball prend en charge les frais de séjour d'un représentant par fédération membre**. Cela signifie que pour la période du 22 avril (arrivée) au 25 avril (départ), l'IHF prend en charge les frais d'hébergement, de pension et de participation au Congrès (traduction simultanée, documents etc.) pour ces personnes. Les extras et les frais de transport sont à la charge de chaque représentant ou de leur fédération.

## *Frais de participation pour personne accompagnante ou jour supplémentaire*

---

Nous aimerions souligner que les personnes accompagnantes et les proches sont, comme toujours, les bienvenus au Congrès.

Pour ces personnes, les frais s'élèvent à :

- **330.- EUR** (hébergement en chambre simple par personne et par jour) ou
- **260.- EUR** (hébergement en chambre double par personne et par jour).

Ces prix comprennent petit-déjeuner, déjeuner et dîner avec une boisson non alcoolisée par repas ainsi que le programme touristique.

Ces montants s'appliquent également aux participants du Congrès en cas d'arrivée anticipée (avant le 22 avril) et/ou de départ différé (après le 25 avril). Les frais ainsi générés sont à régler directement auprès de l'hôtel du Congrès.

## *Paielement*

---

Les frais de participation, que vous pouvez aisément calculer en fonction des informations ci-dessus, sont à virer en Euros lors de l'inscription ou au plus tard pour le 20 mars 2010 sur le compte suivant de l'IHF:

UBS AG  
Basle, Switzerland  
Compte n° 664.538.61 A  
IBAN: CH42 0023 3233 6645 3861 A  
SWIFT/BIC: UBSWCHZH80A  
Référence: Congrès IHF 2010

Les délégués qui s'inscrivent, sont tenus de régler les frais engendrés même en cas de non-participation.

## *Inscription*

---

Les inscriptions doivent être faites pour le 01 mars 2010.

Le dernier délai pour l'inscription est le 20 mars 2010.

Nous vous prions de bien vouloir utiliser les formulaires joints en annexe.

**Note importante:** En raison de la fréquentation assidue de l'hôtel, il a été décidé, en accord avec la direction de l'hôtel, que seules les inscriptions réceptionnées jusqu'au 20 mars 2010 pourront être prises en compte. Nous comptons sur votre compréhension et vous prions de bien vouloir impérativement respecter ce délai.

## *Droit de vote*

---

Comme vous le savez, conformément aux Statuts, seules les fédérations membres qui se sont acquittées de leurs obligations financières envers l'IHF ont droit de vote au Congrès.

## *Langues officielles du Congrès*

---

Lors du Congrès, les traductions se feront dans les langues suivantes :  
Anglais - Français - Allemand - Espagnol - Arabe - Russe.

## Visa

---

Les personnes ayant besoin d'un visa pour l'Italie sont priées de remplir le formulaire ci-joint et de faire leur demande de visa auprès de l'ambassade dans leur pays car il n'est pas possible d'obtenir de visa à l'aéroport de Rome. Si vous rencontrez des difficultés à obtenir votre visa, nous vous prions de contacter directement l'organisateur local. (cf. contacts sur la page 4 de ce document).

## ID card

---

Chaque congressiste recevra une « ID card ». A cet effet, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir au Siège de l'IHF – en même temps que l'inscription - une photo d'identité de chacun de vos participants au Congrès (en format jpg avec 150x150 pixels au maximum, taille de la photo 35mm x 45mm avec fond blanc ou bleu-ciel).

## Contacts

---

International Handball Federation

Tel.: +41-61-228 90 50

Email: [ihf.office@ihf.info](mailto:ihf.office@ihf.info)

Organisateur local:

Italian Handball Federation

Mr. Adriano Ruocco

Tel: +39-06-36858250

Email: [ihf2010congress@figh.it](mailto:ihf2010congress@figh.it)

## Échéances, délais

---

A toutes fins utiles nous nous permettons de mentionner les échéances et délais prévus par les Statuts et qui doivent obligatoirement être respectés. Ce sont en détail :

- |                        |   |
|------------------------|---|
| <b>22 février 2010</b> | Délai de soumission au siège à Bâle des motions au Congrès écrites en Anglais, Français et Allemand (voir notre lettre du 3 septembre 2009) |
| <b>31 mars 2010</b>    | Publication de l'ordre du jour (et autres détails) par l'IHF.   |